

Québec  
L'Île-Perrot  
M.R.C. de Vaudreuil-Soulanges

## AVIS PUBLIC

*Demande de dérogation mineure*  
**221, Grand Boulevard (lot 1 575 723)**

**PRENEZ AVIS** que le conseil municipal doit statuer sur une demande de dérogation mineure aux règlements d'urbanisme lors de la séance ordinaire du conseil du 11 octobre 2011, à 19 h 30, au 110, boulevard Perrot, à L'Île-Perrot.

L'immeuble faisant l'objet de la demande est situé au 221, Grand Boulevard, lot 1 575 723.

Les dérogations mineures contenues à la demande sont les suivantes :

- Permettre que le nouveau balcon soit à 0,5 mètre au lieu de 1,5 mètre d'une ligne de terrain;
- Permettre un empiètement de 7,10 mètres au lieu de 2 mètres pour un balcon dans la cour avant.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande lors de ladite séance.

L'Île-Perrot, le 21 septembre 2011

Lucie Coallier, OMA, greffière